

garantis que le décalage technique des investissements prévus sera compensé par le programme de perfectionnement des connaissances et de l'éducation des travailleurs, qui sera financé par le gouvernement fédéral et les provinces.

Le programme d'investissement est financé par le gouvernement fédéral et les provinces. Le décalage technique des investissements sera compensé par le programme de perfectionnement des connaissances et de l'éducation des travailleurs, qui sera financé par le gouvernement fédéral et les provinces.

### Conclusion

Le Service de la protection de l'environnement a élaboré un plan d'action qui vise à améliorer la qualité de l'environnement en matière de pollution atmosphérique, en particulier en ce qui concerne les particules en suspension et les gaz à effet de serre.

Le plan d'action vise à améliorer la qualité de l'environnement en matière de pollution atmosphérique, en particulier en ce qui concerne les particules en suspension et les gaz à effet de serre.